

CANCERS DE LA PEAU

Le mélanome est le cancer de la peau le plus grave. Lorsqu'il est détecté précocement, il peut la plupart du temps être guéri.

En cas de diagnostic tardif, les traitements sont moins efficaces. Quelques mois peuvent suffire pour qu'un mélanome devienne agressif et s'étende à d'autres parties du corps (métastases).

Il existe d'autres types de cancers de la peau, les carcinomes baso-cellulaires et les carcinomes épidermoïdes cutanés.

Les carcinomes sont les plus fréquents, mais ils sont guérissables dans la majorité des cas.

EN CAS DE DOUTE, PARLEZ-EN AVEC VOTRE MÉDECIN

UNE DÉMARCHÉ DE PRÉVENTION POUR UN ACCÈS AU SUIVI ÉLARGI

Le suivi dermatologique est largement ouvert pour permettre de détecter au plus tôt les lésions susceptibles de devenir des cancers de la peau.

Les médecins généralistes formés peuvent désormais apporter une première identification des lésions et assurer une bonne orientation via la téléexpertise. Des équipes spécialisées par région permettent d'assurer un suivi dermatologique efficace de la population.

UNE PRÉVENTION SPÉCIFIQUE POUR LES PUBLICS À RISQUE

Certains publics sont plus fragiles que les autres. Les visites régulières chez le dermatologue sont recommandées pour les publics à risque :

- ➔ Expositions solaires intenses au cours de la vie ;
- ➔ Nombreux grains de beauté (plus de 50) ;
- ➔ Coups de soleil sévères dans l'enfance ;
- ➔ Personne à peau claire, aux yeux clairs et aux cheveux roux ou blonds ;
- ➔ Antécédents personnels ou familiaux de mélanome ;
- ➔ Immunodépression (par maladie, ou à cause d'un traitement).

PRÉVENTION & DÉPISTAGE CIBLÉ DES CANCERS DE LA PEAU



Informations du
**SYNDICAT NATIONAL
DES DERMATOLOGUES -
VÉNÉROLOGUES**



TOUTES LES INFORMATIONS SUR

DERMATOS.FR

DERMATOS.FR

Organisateur :



Les partenaires :



Soutenu par



SUIVEZ-NOUS SUR :



JE ME PROTÈGE

GARE
AUX IDÉES
REÇUES ...

PLUS QU'AU SOLEIL ATTENTION AUX UV...

Le soleil est dangereux pour notre peau mais plus encore les UV qui peuvent exister même par temps couvert. Ils sont les ennemis des peaux sensibles et nécessitent des règles de protection pour tous.

Pour se protéger efficacement, il convient de respecter quelques règles élémentaires et ce, quel que soit son âge.

LES RÈGLES DE LA PROTECTION

- **Eviter les expositions entre 12 h et 16 h.**
- **Privilégier de manière systématique l'ombre** (arbres, parasol...).
- **Adopter une protection vestimentaire** (chapeau à larges bords, lunettes, vêtements anti-uv).
- **Appliquer régulièrement un produit de protection solaire** adapté à l'indice d'ensoleillement et à son type de peau.
- **Ne pas pratiquer les UV en cabines de bronzage.**
- **Ne pas oublier qu'en altitude le rayonnement UV est plus important** et que le ressenti de chaleur est moindre.



JE ME SURVEILLE ET JE M'EXAMINE

- **Je pratique l'auto-examen de ma peau**
- **J'observe régulièrement toutes les parties de mon corps.** Plus on est familier avec sa peau, plus il est facile de repérer de nouvelles taches pigmentées ou des changements de ses grains de beauté.



SI JE VOIS QUELQUE CHOSE D'ANORMAL QUI M'INDIQUE LES SIGNES QUI DOIVENT M'ALERTER

LA RÈGLE ABCDE permet de les identifier.

- A** **Comme Asymétrie :** forme non circulaire, avec deux moitiés qui ne se ressemblent pas.
- B** **Comme Bords Irréguliers :** bords dentelés, mal délimités avec parfois une extension du pigment sur la peau autour de la tache.
- C** **Comme Couleur non homogène :** présence de plusieurs couleurs (noir, bleu, marron, rouge ou blanc).
- D** **Comme Diamètre :** diamètre en augmentation, en général supérieur à 6 mm.
- E** **Comme Évolution :** toute tache qui change d'aspect rapidement (forme, taille, épaisseur, couleur).

TOUTES LES INFORMATIONS SUR
WWW.DERMATOS.FR